

## LETTRE OUVERTE AU MUSEE COLONIAL DU CONGO A TERVUREN

### Comment osez-vous ?!

Par Mireille-Tsheusi ROBERT  
Auteure, formatrice chez Bamko asbl

Le Musée du Congo, aujourd'hui renommé le Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren, mais que je préfère qualifier de « Musée colonial du Congo » a été promu dans le cadre de la propagande coloniale pour encourager les belges à s'intéresser à la colonie dès 1897.

Ce Musée appartient à la Donation Royale. Une donation qui a été constituée par la fortune personnelle de Léopold II, « le Roi bâtisseur » ayant initié la colonisation du Congo et en ayant récolté d'importants dividendes. Cette donation a notamment permis d'acquérir des bureaux prestigieux, un cinéma, des parcs et châteaux, etc. La colonisation a été une entreprise éprouvante pour les Congolais.e.s, néanmoins, la donation ne profite pas aux Congolais mais aux Belge et bien-sûr, à la famille royale.

En 1897, ce Musée a accueilli un vaste zoo humain. En 2018, le Musée aurait invité des jeunes de la diaspora africaine à recréer un zoo humain... No comment.

Entre temps, la diaspora est censée être associée au processus de rénovation du musée, un processus qui cherche à se définir comme étant décolonial auprès du public belge et international.

Jusqu'à un certain point on peut même dire que ce vestige des musées coloniaux d'Europe, cherche à être à la pointe des politiques de modernisation grâce au rôle des Afro-descendants qui auraient voix au chapitre.

Il faut dire que, depuis quelques années, les musées européens exposants leurs prises coloniales sont en en porte-à-faux avec les communautés afro-descendantes qui remettent en question la légitimité de leurs possessions culturelles, acquises dans le cadre de massacres coloniaux. Des objets

culturels exposés, des squelettes d'Africains récalcitrants à la colonisation retenus en Europe et cachés dans les caves muséales, et j'en passe. La restitution des biens culturels et des restes humains est une des revendications des associations portées par le CRAN en France. Alors que certains musées commencent à restituer ces biens (en Allemagne par exemple), d'autres s'y refusent ou posent des conditions.

A Bruxelles, le Musée royal des Sciences naturelles qui détient des crânes de chefs congolais ayant été décapités (Michel Bouffioux, 2018) exige que des tests ADN soient effectués et que la demande de restitution émane des familles des victimes.

D'une manière globale, les musées belges refusent la restitution. Le Musée royal d'Afrique centrale, par exemple, préfère redorer son image en se lançant dans une vaste opération de rénovation ou encore en intégrant quelques afro-descendants dans ce processus. Seulement, en interne, ces derniers ne sont pas véritablement entendus et il apparaît *in fine*, qu'ils pourraient surtout servir de vitrine.

J'ai été contactée par le musée pour une interview. J'ai décliné l'invitation via une lettre ouverte que je diffuse ici de façon inédite. Vous y lirez mon indignation. Loin d'être une réponse émotionnelle, il s'agit d'une analyse du processus mis en place par le Musée pour s'allier les figures militantes afro-descendantes.

Voici ma réponse au Musée.

Madame,

Merci pour votre invitation mais je ne suis pas intéressée à participer sous la forme que vous proposez.

### **Comment osez vous ?!**

Je constate que c'est avec beaucoup de légèreté, vous me proposez une interview "non publiée" et anonyme. En réalité, votre mail est une demande d'expertise structurée mais gratuite au travers d'une rencontre qui se présente comme informelle et anodine. Autrement dit, vous me demandez de vous offrir du matériel d'analyse sociologique sur les relations entre le Musée et la diaspora africaine de Belgique, sans qu'aucune convention ne vienne régir cette acquisition de savoir. Pourtant, vous allez le valoriser d'une manière ou d'une autre dans le cadre de votre 'contrat de travail' au Musée. Anonymiser

les experts puis utiliser leurs contenu ne relève-t-il pas du plagiat dans notre société ?

### **Comment osez-vous ?!**

Vous empruntez un processus qui me paraît malhonnête, voire l'expression d'un racisme institutionnel colonial. En effet, vous allez chercher les meilleurs d'entre nous, ceux à la pointe des thématiques circulant au sein des milieux diasporiques, des personnalités d'envergure en leur demandant de parler de façon anonyme? Autant faire un micro-trottoir au marché de l'abattoir alors! Vous nous abordez comme si nous étions de simples "témoignants" mais que notre couleur de peau ne vous trompe pas madame, nous sommes avant tout des experts.

Pourtant, vous venez vers nous pour ... nous consulter, nous demander notre simple "avis" - sans garantie aucune que cette parole analytique ait un impact trans-formatif sur le Musée. Et ce, à quelques heures de la réouverture du Musée, c'est grandement culotté !

Cela me rappelle les traditionnelles photos en noir et blanc, que n'importe quel touriste colonial prenait avec le chef et les notables de villages donnant ainsi l'impression que ces derniers étaient d'accord alors qu'ils étaient vaincus. Mais cette photo ne relayait que le récit du colon. Le colonisé était assigné au silence tandis que sa couleur de peau et sa simple présence sur la photo servait de caution morale au colon.

**Comment osez-vous** invisibiliser les voix belgo-congolaises concernées et compétentes lors de vos grandes messes (cf. Par exemple la conférence que vous annoncez pour septembre) ? C'est tellement pratique de se rabattre sur les Africains de l'Ouest afin d'éviter des débats situés sur la justice, les réparations et les restitutions qui s'imposeront d'emblée dans un face-à-face postcolonial entre Belges et Congolais/Rwandais/Burundais. Mais ne vous méprenez pas, ces mêmes acteurs issues des diasporas ouest-africaines ou de l'Afrique de l'Ouest, sont loin d'être dupes !

### **Comment osez-vous ?!**

Vous utilisez des méthodes dignes de Machiavel, en nous contactant en rangs dispersés.

Cette méthode douteuse vous permet de vous prévaloir d'une "diaspora qui participe au processus de rénovation muséal" sans réellement l'associer en

tant qu'entité diasporique agissante, ayant une voix qui compte. Je ne souhaite pas être votre caution morale et refuse le principe même de votre « consultation de la diaspora » vu le caractère colonial dans lequel ce processus de rénovation et de pseudo-consultation s'inscrit. D'ailleurs, j'observe que vous formez çà et là des minuscules groupes d'Afro-descendants pour lequel vous (le Musée) n'avez en interne aucun respect. Est-ce la nouvelle version de la photo de famille (post)coloniale ? Comme avec les chefs et notables des villages qui n'ont aucun droit de vote réel sur le processus de musée ? C'est groupes d'Afro-descendants au Musée servent-ils de caution morale ? Leur couleur de peau importe mais pas leur voix ?

### **Comment osez-vous nous traiter de la sorte ?!**

Si vous voulez des paroles anonymes et qui n'auront aucun impact, je vous propose de ne pas importuner ceux que j'appelle personnellement « spécialistes diasporiques ». En effet, cette façon de nous traiter est en parfaite continuité avec les logiques d'exploitation esclavagistes et colonialistes. Au vu de l'histoire des relations entre ce musée et nos ancêtres, vous n'avez pas le droit de nous aborder avec légèreté car nous ne sommes pas à votre service, loin de là !

Vous auriez dû nous demander de vous fournir un rapport d'expertise externe sur base d'un contrat dans lequel l'évaluation numéraire serait à la hauteur de notre expérience et de celui des partenaires qui y participeraient. Il y a en effet suffisamment d'expertises au sein la diaspora dont la qualité exige qu'elles soient valorisées et non exploitées.

### **Comment osez-vous ?!**

Un musée qui repose sur les cadavres de mes ancêtres ne peut pas se permettre de tenter de me spolier à nouveau, de m'exploiter, de m'assigner à l'invisibilité et au silence. Et peu importe si - dans une stratégie de cheval de Troie - extraordinairement tordue, d'autres Afro-descendants sont utilisés pour m'atteindre. Ces aménagements cosmético-chromatiques ne m'attendrissent pas du tout, que du contraire. C'est ici que vous comprendrez que ce n'est pas contre vous personnellement mais contre le musée que mon énervement s'exprime. Un musée qui semble confondre les changements de fond et ceux de forme. Un musée qui, peine à décoloniser sa relation aux Africains, aux Afro-descendants et à l'art africain.

Je vois mal un 'Musée congolais de l'Europe de l'Ouest' sur-financé qui traiterait ainsi des experts de la diaspora belge. Oh! Que je suis sotté, pour avoir un tel musée, il faudrait que le Congo envahisse la Belgique, mette à feu et à sang Bruxelles, Anvers, Liège, Namur, viole et tue, dérobe du Magritte et autre Rubens; coupe la tête des bourgmestres pour emporter leurs crânes en guise de trophée. Personne ne ferait la promotion d'une telle chose, en tout cas pas moi. Apparemment, dans le sens contraire, un tel projet est valorisable et finançable.

Vous vouliez m'interviewer mais au final, au vu de ce qui précède et de quantité d'autres éléments, il m'apparaît que c'est plutôt votre institution que vous devriez interviewer chère Madame.

Demandez-leur pourquoi aucune Restitution n'est programmée, pourquoi une partie des recettes des entrées de ce Musée sur-financé - et qui fait du recel et blanchiment d'objets volés - ne profite pas aux Congolais et aux Africains qui ont réalisé ces objets.

Il est possible que le caractère colonial de la démarche du musée vous échappe, je vais tenter d'être plus explicite en vous donnant des exemples généraux qui touche plus largement le secteur socioculturel belge. Plusieurs processus sont déplorables, je n'en citerai que six.

## **1. La dévalorisation**

Les demandes "d'expertise" non rémunérées et non reconnues qui sont l'occasion de traiter des spécialistes comme des personnes novices ou des témoins prend sa source dans le stéréotype ancestral selon lequel le Africains ne sont pas évolués, n'ont pas accédé au savoir et au développement, qu'ils ne sont pas capables d'abstraction, etc. dès lors son expertise est régulièrement remis en doute ou dévalué.

Mises sous pression et pointées du doigt, certaines institutions ont inventé le terme d' « expert-témoin » pour désigner les Afro-descendants ayant prétention à la parole. Pourtant, un Euro-descendant peut aussi témoigner, cela n'est pas réservé aux victimes du racisme. L'ignorer revient à nous essentialiser.

## **2. La discrimination**

Payer les spécialistes euro-descendants mais pas les afro-descendants est une pratique de discrimination.

Pour certains acteurs des organisations mainstream, c'est leur profession, leur travail, c'est donc normal qu'ils soient rémunérés et nous, militants, devrions travailler gratuitement, le faire avec cœur et abnégation. D'ailleurs, il vient rarement à l'idée de ces institutions de nous employer de manière durable dans leur organisation. Un bref exemple, seules 83% des organisations génériquement considérées comme antiracistes ont un employé d'ascendance africaine et ayant la peau visiblement foncée, qui travaille dans le cœur de métier de l'association. C'est-à-dire en dehors des métiers techniques (comptabilité, secrétariat, etc...)<sup>1</sup> ou subalternes (ménage).

Nous subissons donc une triple discrimination. La première sur le marché de l'embauche globale, la seconde sur le marché de l'emploi dans les organisations dites progressistes et la troisième dans le cadre des partenariats entre nos associations - impulsées par des Afro-descendants – et diverses structures ayant besoin d'un.e invité.e minorisé.e, racisé.e, issu de ces associations que ce soit lors d'une conférence, d'une formation ou autre.

Dans ce cadre, il arrive même que des experts étiquetés blanc.he.s ou maghrébin.e.s soient rémunéré.e.s alors que les Afro-descendants ne le sont pas : pour une prestation similaire, le même jour par exemple. J'en ai personnellement fait l'amère l'expérience.

## **3. Le plagiat et l' « espionnage associatif »**

J'ai déjà eu affaire à des logiques de plagiat sous-couvert d'entretiens anonymes ou d'interviews jamais publiées mais dont le contenu sera valorisé par ailleurs par l'organisation mainstream, sans citer le nom du répondant.

Payée quelques centaines d'euros pour donner une formation sur le racisme, le personnel de l'institution assiste à la formation, prend des notes. Quelques semaines plus tard, l'institution formalise et vend

---

<sup>1</sup> « Racisme anti-Noir »

une formation sur la même thématique. Cette opération est plus avantageuse financièrement qu'une voie honnête et loyale qui consisterait à conclure une convention de partenariat pour donner ces formations conjointement. Ces pratiques concernent aussi malheureusement la communauté scientifique, évoluant dans diverses institutions.

#### **4. Le procès d'ingratitude**

La participation des Afro-descendants aux différents projets des institutions mainstream est considérée comme étant un dû. Leur refus est considéré comme étonnant compte tenu de la faveur ou de l'honneur que l'on pense « leur » faire en « les » invitant.

Alors dans certains cas, les représentants institutionnels insistent, voire harcèlent, menacent (« nous n'aurons peut-être plus l'occasion de vous inviter si ce n'est pas possible cette fois-ci »), etc.

Ils ne conçoivent pas que l'on ait un agenda chargé.

Refuser c'est passer pour un ingrat.

L'on devrait répondre « à votre service » !

#### **5. L'accusation de narcissisme**

Il y a aussi souvent un problème de protocole qui n'est pas pris en compte lorsqu'un stagiaire ou une personne complètement novice, issue d'une organisation mainstream est la personne désignée pour traiter avec la direction d'une organisation afro-descendante. Lorsqu'il est relevé, ce manque de considération est perçu comme du narcissisme. Pourtant, le contraire ne se fait pas. Les associations afro-descendantes ne se permettent pas d'envoyer leurs novices aux directeurs et coordinateurs des institutions mainstream.

D'autant plus que l'on se trouve souvent, avec ou sans consentement explicite, à former l'agent mainstream qui sera plus tard qualifié de « spécialiste » des questions afro-descendantes, titre auxquels le formateur afro-descendant n'accèdera lui-même jamais, peu importe son niveau d'étude ou ses années d'expérience.

## 6. Réduction chromatique et la caution morale

J'ai aussi pu remarquer que dans certaines institutions, l'on ne souhaite pas que les analyses produites par les Afro-descendant aient un réel impact sur les pratiques de l'institution. Tout au plus, on donne l'impression d'une ouverture d'esprit et d'un intérêt pour leur avis. L'on évitera de les intégrer à l'organisation mainstream sinon ils pourraient avoir le droit de vote.

Puisque notre parole ne compte pas ou peu, c'est finalement notre couleur de peau qui importe. Nous en sommes réduits à être la preuve de l'ouverture d'esprit de l'institution et sa caution morale, alors que sur le fond, peu de choses changent.

Voilà Madame, ce que j'avais à vous dire à vous et à votre musée. Bien sûr, d'autres analyses pourraient être faites, mais il faudrait nous respecter un peu pour cela. J'estime donc vous avoir donné assez de matière gratuite.

Je vous laisse vous débrouiller avec votre musée hanté par les fantômes ya ba nkoko na biso ("de nos ancêtres") et votre conscience.

Pour aller plus loin, je vous propose quelques liens :

- . le livre "Décoloniser les arts" avec Françoise Vergès notamment.
- . Notre prochaine conférence-débat sur la Restitution des biens culturels volés à l'Afrique, vous êtes la bienvenue.
- . Un dossier de 7 articles sur le sujet ( <https://www.bamko.org/post-colonial>)
- . Une autre conférence débat sur les restes humains issus de l'époque coloniale
- . Une émission sur la RTBF :Débats Première - Colonisation belge : le grand tabou ? - 09/04/2018